

Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature

Volume 64

Number 1 *Haïti à l'ère du bicentenaire de l'indépendance (1804-2004)*

Article 4

1-1-2005

Haïti et l'Afrique noire : de la primauté à la marginalité, du modèle au contre-modèle

André Ntonfo

Follow this and additional works at: <https://crossworks.holycross.edu/pf>

 Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Recommended Citation

Ntonfo, André (2005) "Haïti et l'Afrique noire : de la primauté à la marginalité, du modèle au contre-modèle," *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*: Vol. 64 : No. 1 , Article 4.

Available at: <https://crossworks.holycross.edu/pf/vol64/iss1/4>

This Dossier is brought to you for free and open access by CrossWorks. It has been accepted for inclusion in *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature* by an authorized editor of CrossWorks.

André NTONFO
Université de Yaoundé I

Haïti et l'Afrique noire : de la primauté à la marginalité, du modèle au contre-modèle

Résumé : Haïti, première république noire au monde, a commémoré en 2004 le bicentenaire de son indépendance. Le présent article s'interroge sur la manière dont cette expérience unique a été reçue et vécue par le monde en général et par l'Afrique indépendante en particulier, ainsi que sur la place qu'Haïti tient dans leur imaginaire. Il jette également un éclairage sur son rôle de lieu idéologique de structuration et d'espace réel d'expérimentation des stratégies postcoloniales appliquées aux États africains indépendants. Il s'agira de montrer comment, de sa position de pionnière ou de phare pour ces États, Haïti en est venu à être ignoré, perverti et en définitive transformé en un contre-modèle aujourd'hui relégué dans la poubelle de l'humanité. Il s'agira aussi de dire, au regard de la similitude des situations que vivent aujourd'hui l'une et les autres, si Haïti ne peut pas servir de miroir de l'avenir pour les États africains.

Destin commun, États africains, imaginaire, indépendance, instabilité politique, miroir, modèle/contre-modèle, révolution, stratégie, subversion

Introduction

Haïti a célébré en 2004, on le sait, le bicentenaire de son indépendance. En effet, la république haïtienne a été la première nation nègre à secouer le joug de l'esclavage et à conquérir sa liberté dans la Caraïbe, voire dans toutes les Amériques, tout au début du dix-neuvième siècle, plus précisément en 1804. Quant aux pays africains subsahariens, la plupart d'entre eux ne se sont libérés de la colonisation européenne que dans les années 1960, c'est-à-dire depuis une quarantaine d'années seulement. Mais curieusement, l'image que l'une et les autres ont donné à voir au monde durant les dernières décennies et que les médias ont répercutée à profusion, aura été pratiquement la même, en termes d'extraversion ou d'aliénation culturelle, d'instabilité et de violence politiques, de dictature subséquente, de coups d'État répétitifs, de conflits ethniques ou de couleur, de guerres civiles, de misère, d'exil massif et, en fin de compte, de dégradation humaine terrible, laquelle aura nourri toutes sortes de littérature. La question qui surgit spontanément à

l'esprit est de savoir comment Haïti et les pays africains, que séparent et l'histoire et la géographie, peuvent vivre aujourd'hui la même expérience sociopolitique, culturelle, économique, humaine, bref le même destin. En d'autres termes, comment les presque deux cents ans d'indépendance d'Haïti sont déjà contenus dans la quarantaine d'années de l'expérience africaine de l'indépendance?

La présente étude vise précisément à révéler, à la lumière des travaux d'historiens, d'essayistes et d'écrivains, mais aussi à la lumière d'une expérience sur le terrain, les fondements et le mode de fonctionnement d'une telle situation de similitude. Mon hypothèse de base est que l'indépendance d'Haïti, en tant que conséquence d'une révolution radicale et totale ayant permis de jeter dehors les colons français au plus fort de l'esclavage, constitue l'événement fondateur qui non seulement a déterminé l'attitude du monde libre à son égard, mais encore et surtout a structuré la colonisation française en Afrique et orienté sa politique postcoloniale. En effet, en conquérant son indépendance dès le début du dix-neuvième siècle, le peuple haïtien a donné une sorte d'avertissement ou, mieux, réveillé l'attention des pays esclavagistes en général, et en particulier de la France qui s'apprêtait seulement à engager, pendant ce même dix-neuvième siècle, l'exploration et la colonisation de l'Afrique subsaharienne. Et au regard de la politique postcoloniale française, telle qu'elle s'est déployée au fil des années, tant sur le plan économique que politique et culturel, il paraît tout à fait évident qu'Haïti a servi de laboratoire à l'ancienne métropole, que des pratiques y ont été expérimentées qui auront structuré son existence de « république noire indépendante » pendant près de deux siècles et dont les pays africains subsahariens font à leur tour la rude expérience.

L'hypothèse ainsi énoncée, j'évoquerai d'abord la représentation que penseurs et écrivains du monde noir ont faite d'Haïti, en tant que première république noire, pour l'opposer à l'image qui en est aujourd'hui donnée à voir et montrerai en définitive comment le modèle est devenu un contre-modèle. Puis, faisant un retour en arrière, je reviendrai à la représentation qui a été faite, dans la conscience collective et l'imaginaire euro-américains, de la révolution et de l'indépendance haïtiennes, pour révéler comment l'impensable a engendré l'inacceptable. J'en viendrai ensuite aux processus d'évacuation de la conscience collective et de l'imaginaire haïtiens de l'identité nègre de la nation, ainsi qu'aux stratégies de subversion

et de dépossession du modèle mises en œuvre par le monde libre contre la république non acceptée. Et, regardant l'Afrique subsaharienne sous l'éclairage de cette expérience haïtienne globale, il apparaîtra que les mêmes stratégies, traversant et le temps et l'espace, y ont produit les mêmes résultats. Enfin, et pour ouvrir sur un domaine précis, une approche comparative des littératures haïtienne et africaine, notamment de l'époque contemporaine, permettra d'illustrer comment, transcendant le temps et l'espace, Haïti et les États africains subsahariens se sont rejoints pour cheminer ensemble aujourd'hui. Et vers quel destin?

De la reconnaissance de la primauté d'Haïti à l'affirmation de sa déchéance

La primauté d'Haïti, en tant que première république noire – d'aucuns diraient « la fille aînée de l'Afrique » –, pour avoir conquis son indépendance dès 1804, a été maintes fois affirmée et par des voix éclairées. On pense certes d'abord au vers fameux d'Aimé Césaire dans *Cahier d'un retour au pays natal* : « Haïti où la Négritude se mit debout pour la première fois, et dit qu'elle croyait à son humanité. » (Césaire, 1975 : 24). Mais près de 50 ans avant Césaire, Hannibal Price, un essayiste haïtien, écrivait déjà dans son ouvrage resté célèbre, à savoir *De la réhabilitation de la race noire par la République d'Haïti* :

Je suis d'Haïti, la Mecque, la Judée de la race noire, le pays où [...] doit aller en pèlerinage, au moins une fois dans sa vie, tout homme ayant du sang africain dans ses artères. Car c'est là que le Nègre s'est fait homme, c'est là qu'en brisant ses fers, il a condamné irrévocablement l'esclavage dans tout le nouveau monde. (Price, 1900 : VIII).

Enfin, plus proche de nous, Édouard Glissant ne dit pas autre chose dans *Le discours antillais* quand il affirme, et dans ce style elliptique qui lui est propre :

Haïti (Saint-Domingue). Probablement la nouvelle « terre-mère ». Parce que s'y sont rencontrées, et là seulement, les conditions de la survie organisée et l'affirmation politique (révolutionnaire) qui en découle. La démesure du sous-développement et les extrémités macoutiques ont fait régresser ce pays en deçà de toute évaluation possible. Mais Haïti garde une force née de la mémoire historique dont tous les Antillais auront un jour besoin. (Glissant, 1982 : 164).

On pourrait dire dont tous les Noirs auront un jour besoin.

Malheureusement, ce rôle de pionnier et de précurseur, cette place de choix ainsi reconnus à Haïti dans le devenir du monde noir n'a pas fait long feu et n'a pas prêté à conséquence, en commençant par ce Haïti même où les fruits de la liberté conquise n'ont pas tenu la promesse des fleurs. En d'autres termes, la victoire retentissante remportée sur le monde esclavagiste n'a pas apporté le mieux-être ni les bouleversements promis par les pères fondateurs et notamment par Jean-Jacques Dessalines. C'est que très rapidement le ver s'est installé dans le fruit de l'indépendance.

À ce propos, il est significatif que ce soit encore Aimé Césaire qui ait le mieux illustré le faux départ de la république noire dans sa pièce à succès, *La tragédie du roi Christophe* (1963). Il est significatif que ce soit encore dans l'expérience haïtienne qu'il ait puisé pour tirer la sonnette d'alarme, à travers cette pièce qui aura été l'une des plus représentées en Afrique francophone dans les années 1970, devant les dérapages affichés par les nations africaines subsahariennes aux premières heures de l'indépendance. En effet, une lecture de cette pièce sous l'angle de l'identification du champ référentiel montre qu'elle projette aussi bien Haïti que l'Afrique subsaharienne des premières années de l'indépendance, et même par rapport à l'actualité. Ce qu'Haïti vivait sous le règne de François Duvalier dans les années 1960 était-il si différent de ce qui se passait dans les dictatures africaines naissantes? En fait, la pièce de Césaire nous permettait déjà de réaliser que l'Afrique reproduisait pratiquement point par point ce qu'Haïti avait connu et même continuait à vivre, que leur destin se rejoignait dans une sorte de négativité envahissante. Ainsi, du modèle qu'il aurait dû être, en tant que colonie ayant inauguré, et avec succès, la lutte pour la liberté et la dignité de l'homme noir, Haïti a été transformé en un contre-modèle. Mais quel processus a conduit à une telle situation? C'est là l'interrogation à laquelle il convient de tenter de répondre.

La république noire dans la conscience collective euro-américaine : comment l'impensable engendre l'inacceptable

Les planteurs d'Haïti, et plus encore les habitants de la métropole, étaient loin d'imaginer, à la veille de l'insurrection déclenchée en

1791 par les esclaves noirs, que celle-ci mènerait à l'abolition dès 1793 et à l'indépendance en 1804, sous le commandement de « nègres à grands talents » que furent Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines, Henri Christophe, Alexandre Pétion et tant d'autres, anonymes, mais tout aussi valeureux. En effet, en une décennie à peine ils réalisèrent ce qui relevait d'autant plus de l'impensable que la littérature et les témoignages de l'époque sur l'univers des plantations et la psychologie des esclaves, de même que sur leurs rapports avec les maîtres, ne laissaient point présager une contestation d'une telle ampleur et d'une telle violence. En témoignent ces propos d'un planteur des environs du Cap haïtien, qui écrivait à son épouse en métropole la veille même de 1791, propos rapportés par Michel-Rolph Trouillot dans son magnifique ouvrage *Silencing the Past, Power and the Production of History*¹ : « We have nothing to fear on the part of Negroes. They are tranquil and obedient [...] and always will be. We sleep with doors and windows wide open. Freedom for Negroes is a chimera². » (Trouillot, 1995 : 90).

En effet, il était communément admis pour les maîtres, en dépit du phénomène du marronnage dont ils s'obstinaient à nier l'ampleur et l'essence révolutionnaire, que toute aspiration collective à la liberté n'effleurait point l'esprit des esclaves des plantations.

Aussi est-ce tout naturellement qu'en Europe, et notamment en France, on a refusé d'accepter le fait accompli, et pour cause : même ceux qui passaient pour être les amis des Noirs étaient loin de les imaginer capables des hauts faits dont les nouvelles parvenaient de la colonie. À preuve, ces propos de Jean-Pierre Bissot, un de ces amis des Noirs, tenus du haut même de l'Assemblée nationale française, tels que les rapporte Trouillot :

He outlined the reasons why the news had to be false. a) Anyone who knew the Blacks had to realize it was simply impossible for fifty thousand of them to get together so fast and act in concert. b) Slaves could not conceive of rebellion on their own, and mulattoes and whites were not so insane as to incite them to full-scale violence; c) even if

¹ Cet ouvrage représente sans doute l'une des publications les plus significatives qui n'aient jamais été consacrées à la révolution haïtienne. Il s'agit d'une magistrale démonstration de la capacité des grandes puissances à organiser le silence sur les aspects de l'Histoire qui pourraient fonder une quelconque remise en question.

² [Nous n'avons rien à craindre de la part des nègres. Ils sont tranquilles et obéissants [...] et le seront toujours. Nous dormons avec les portes et fenêtres largement ouvertes. La liberté pour les nègres est une chimère.]

the slaves had rebelled in such huge numbers, the superior French troops would have defeated them³. (*ibid.* : 91).

Et Trouillot d'ajouter : « With such friends, revolution did not need enemies⁴. » (*ibid.* : 91). Mais c'est là une autre question.

Ainsi, devant l'inattendu, voire l'impensable devenu réalité, le monde esclavagiste, la France en tête, s'organisera pour donner la réplique. Car, quand se fut évanoui le rêve de Napoléon Bonaparte d'effacer, militairement, l'affront de ce qu'Émile Roumer a appelé « le premier Dien Bien Phu de l'Histoire⁵ », c'est-à-dire le premier cas d'une armée de colonisés (esclaves) écrasant une armée de colonisateurs, il fallut inventer d'autres stratégies contre cette République d'Haïti que l'on considérait comme un intrus dans le monde libre.

Dès lors, le premier objectif affiché fut clair, à savoir préserver les autres colonies et États esclavagistes de la région de « cette peste libérale » qui s'était déclarée en Haïti, empêcher que la révolution haïtienne n'y résonnât comme un tocsin appelant à la révolte ceux qui avaient encore l'échine courbée. Pour cela il fallut trouver les moyens de couvrir l'exploit de la république noire d'une énorme chape de silence. La représentation négative que l'on en faisait, notamment aux États-Unis, est parfaitement résumée dans ces propos d'un sénateur américain s'insurgeant contre l'idée de l'admission d'Haïti au Congrès de Panama en 1826, propos que rapporte Nicolas Hogar dans son ouvrage *L'occupation américaine d'Haïti : la revanche de l'Histoire* :

Les États-Unis ne recevront pas ces Consuls mulâtres ou ces Ambassadeurs noirs dont la présence au Congrès fournira à leurs congénères des États-Unis « la preuve par neuf » des honneurs qui les attendent s'ils tentaient un effort similaire. Nous ne permettrons

³ [Il souligna les raisons pour lesquelles les nouvelles devaient être fausses : a) quiconque connaissait les Noirs devait comprendre qu'il était tout simplement impossible pour cinquante mille d'entre eux de se rassembler aussi rapidement et d'agir de concert; b) les esclaves ne pouvaient concevoir une rébellion d'eux-mêmes, et les mulâtres et les Blancs n'étaient pas si fous pour les pousser à une violence totale; c) même si les esclaves s'étaient révoltés en si grand nombre, les troupes françaises, nécessairement supérieures, les auraient vaincus.]

⁴ [Avec de tels amis, la révolution n'avait pas besoin d'avoir des ennemis.]

⁵ Pour Émile Roumer, poète indigéniste haïtien, c'est par refus de reconnaître la révolution haïtienne que l'on a toujours considéré la défaite de l'armée française à Dien Bien Phu (Indochine), en 1954, comme la première défaite d'une armée de colonisateurs européens contre une armée de colonisés indigènes. Ceux d'Haïti avaient en effet déjà réalisé l'exploit exactement 150 ans auparavant.

pas que la paix de onze États soit troublée par l'exhibition des fruits d'une insurrection nègre qui a réussi, et que pour avoir assassiné leurs maîtres, ces anciens esclaves nègres puissent trouver des amis blancs aux États-Unis. (Hogar, 1959 : 43).

Voilà qui était clair quant à l'estime dans laquelle on tenait la république noire. Haïti fut victime d'ostracisme et d'humiliation de toutes sortes de la part de tous ceux qui avaient intérêt à projeter de ce pays une image négative.

C'est ainsi que la France, pendant plus de vingt ans, refusa d'accepter l'idée de la perte définitive de son ancienne colonie, qui plus est la plus prospère, et partant de reconnaître son statut de nation indépendante. Malheureusement, la tâche lui fut en cela d'autant plus facilitée qu'elle eut affaire, dans ces premières années de l'indépendance, à un pouvoir mulâtre particulièrement obsédé par l'idée d'une nation haïtienne répondant aux canons européens de la civilisation, un pouvoir en somme prêt à brader l'indépendance à l'ancienne métropole.

La république noire dans la conscience collective et l'imaginaire haïtiens : de la liquidation de l'identité nègre

En effet, le pouvoir mulâtre qui s'installa en Haïti à la faveur de la victoire du Sud de Pétion (mulâtre) sur le Nord de Christophe (noir), sous prétexte de briser le mur de l'isolement qui s'était construit autour de la jeune république, non seulement mit beaucoup d'acharnement à en évacuer l'identité nègre telle que l'avait définie Jean Jacques Dessalines, le fondateur, mais encore rétablit l'ancienne métropole dans le rôle de modèle et de tuteur de la République d'Haïti.

Et parce que l'école est le lieu par excellence de transmission de l'héritage d'un peuple, la France, entre les mains de laquelle avait été remis le sort de la république qui ne se voulait plus nègre, réussit assez rapidement à piéger le système éducatif haïtien, à y installer en divers points des espèces de « chevaux de Troie », c'est-à-dire des instances de contrôle de l'intérieur de l'inconscient collectif. En effet, ce fut une école où les quelques privilégiés qui y avaient accès étaient nourris de littérature, d'histoire, de géographie de l'ancienne métropole, une école d'où était évacué tout ce qui pouvait se

rapporter aux réalités haïtiennes et aux origines africaines de 95 % de la population de la république. George Robert Coulthard résume parfaitement bien cette nouvelle donne culturelle dans *Race and Colour in Caribbean Literature* quand il écrit :

After Haiti became independent in 1804, the French cultural link was not broken. Indeed, to Haitian thinkers of the nineteenth century, culture and civilisation were essentially French. French culture. French Civilisation [...] The literary ideals of Haitian intelligentsia were French⁶. (Coulthard, 1962 : 62).

Alain Baudot ne dit pas autre chose quand il affirme : « La République noire indépendante depuis 1804 fondait la quête de l'identité culturelle sur une fidélité certaine aux valeurs de la civilisation française. » (Baudot, 1977 : 143).

C'est dire que l'école fut en Haïti le lieu par excellence de déploiement de la forme la plus insidieuse d'aliénation par rapport au projet initial des pères fondateurs dont l'héritage était malheureusement tombé entre les mains d'hommes préoccupés non seulement de liquider tout ce qui pouvait rappeler l'idéal dessalinien, mais encore de se faire délivrer un certificat de civilisation à l'europpéenne. Ainsi la France continua à jouir pratiquement de son statut antérieur de mère-patrie. Ghislain Gouraige relève fort opportunément, dans *La diaspora d'Haïti et l'Afrique*, l'état d'esprit qui prévalait à l'époque :

On disait de la France qu'elle était la reine des nations. On lui attribuait le rôle de phare de la latinité dans le monde [...] Haïti fille aînée de la France, vénérat la France comme une mère. Les Haïtiens célébraient en elle la mère nourricière d'Haïti. La mère protectrice également [...] La similitude de langue, de culture, semblaient justifier les Haïtiens de lier leur sort à celui de la France. (Gouraige, 1974 : 110).

Sur le plan de la création imaginaire, le résultat, comme on pouvait s'y attendre, fut d'abondantes œuvres d'inspiration néo-classique, romantique, symboliste, parnassienne, réaliste... dont les auteurs revendiquèrent parfois bruyamment, à l'instar d'Etzer Vilaire, « l'avènement d'une élite haïtienne dans l'histoire littéraire de la France » (Pompilus, 1947 : 21).

⁶ [Après qu'Haïti fut devenu indépendant en 1804, le lien culturel avec la France ne fut point brisé. En effet, pour les penseurs haïtiens du dix-neuvième siècle, la culture et la civilisation étaient essentiellement françaises. Culture française, civilisation française [...] Les idéaux littéraires de l'intelligentsia haïtienne étaient français.]

Ainsi, être reconnu par la France fut l'aspiration de bien des écrivains haïtiens tout au long du premier siècle de l'indépendance et même au-delà. C'est dire que le destin postcolonial de la première république noire fut, en matière de littérature et de langue d'écriture, comme dans bien d'autres domaines, fortement déterminé par la présence active de l'ancienne métropole.

Des stratégies de dépossession et de subversion du modèle

La remise par Haïti de son sort culturel entre les mains de l'ancienne métropole n'était en fait en partie qu'une conséquence de ce qu'Édouard Glissant a appelé « des stratégies de ruse et dépossession » imaginées par les anciens maîtres pour vider l'indépendance haïtienne de son contenu véritable. Ainsi, en plus de la liquidation de l'identité nègre dont on a fait porter le chapeau aux Haïtiens, la dette de l'indemnisation et la souveraineté sous haute surveillance constituèrent les armes les plus dévastatrices contre la république noire.

En effet, en imposant à Haïti le versement d'une lourde indemnité de 150 millions de francs dans le but, comme le relève ironiquement Trouillot, de « reconnaître sa propre défaite » (Trouillot, 1995 : 95), la France mit dès le départ l'économie haïtienne en coupe réglée et en situation de produire uniquement pour payer ses dettes. Mais au-delà de cette situation de fait et du paradoxe du vainqueur indemnisant le vaincu⁷, il me semble qu'il faut réinterpréter cette indemnisation à la lumière du *Code noir* (1685). Il stipulait en effet que l'esclave pouvait tenir sa liberté seulement soit de la magnanimité du maître, soit d'un rachat personnel, c'est-à-dire en dédommageant le maître pour la force de travail dont il le privait en se libérant. Or de toute évidence, Haïti avait échappé à l'une et l'autre de ces deux catégories. Aussi y a-t-il tout lieu de penser que l'indemnisation ne fut qu'une ruse pour contraindre les anciens esclaves d'Haïti à payer le prix d'un affranchissement qui avait échappé aux catégories prévues dans le *Code noir*. Et, comme dit Jean Métellus, en acceptant le principe de l'indemnisation, Haïti inaugura, bien avant la lettre, la dette du tiers-monde, à propos de laquelle il est aujourd'hui établi qu'elle constitue l'une des causes premières du sous-développement.

⁷ L'indemnisation de 150 millions de francs imposée à Haïti par la France et que le président Boyer accepta de payer représente un des plus grands paradoxes de l'histoire militaire des peuples, puisque dans le cas d'espèce, c'est le vainqueur qui indemnise le vaincu.

Et c'est ici le lieu de rappeler que cette stratégie de la dette n'a vraiment jamais cessé d'être appliquée à Haïti. Et pour aller droit à l'occupation américaine de 1915, il apparaît que les occupants en ont usé de manière évidente, en faisant une obligation à Haïti d'emprunter la lourde somme de 40 millions de dollars du trésor américain. Il ne pouvait y avoir meilleur moyen de pomper tout ce qui tombait dans les caisses de la Banque nationale haïtienne au nom du remboursement de la dette⁸. Et comme le relèvent si opportunément Brian Weinsler et Aaron Segal dans *Haiti, Political Failures, Cultural Successes*, l'emprunt eut un impact plus négatif sur le pays que l'occupation elle-même, puisque le remboursement continua pendant près de onze ans après le départ officiel des occupants⁹.

Le deuxième type de stratégie fut une souveraineté ou indépendance sous contrôle. En effet, malgré la reconnaissance de son indépendance, en 1825 par la France et en 1864 par les États-Unis, Haïti n'a vraiment jamais été accepté pour ce qu'il était, à savoir une nation indépendante et souveraine. Tout laisse en effet à penser que les deux grandes puissances n'ont jamais consenti à le laisser exercer sa souveraineté, à se tenir à l'écart de sa politique intérieure et extérieure. Elles ont manœuvré de diverses manières pour le contrôler, influençant le choix de ses dirigeants, exacerbant les conflits de couleurs entre mulâtres et noirs. À ce propos, les événements qu'a connus Haïti au cours des dernières décennies, marquées par le règne des Duvalier et la grande instabilité qui s'en est suivie, marquées aussi par l'élection de Jean-Bertrand Aristide, son renversement par coup d'État, son exil aux États-Unis, son retour en Haïti et sa réélection à la présidence de la république, marquées encore par les différents embargos imposés au pays, tout cela montre à merveille combien les ficelles de la souveraineté haïtienne sont tirées par d'autres¹⁰. Quelle que soit la période considérée de son

⁸ Il est aujourd'hui établi que la dette a été une arme redoutable dont les grandes puissances ont régulièrement fait usage en Haïti pendant les dix-neuvième et vingtième siècles. L'impact en a été tel sur les finances haïtiennes, au lendemain de l'occupation américaine de 1915 où il fut imposé un emprunt de 40 millions à la Banque nationale d'Haïti, qu'un conseiller financier américain, un certain W. W. Cumberland, a pu dire que « Haïti prêtait de l'argent à Wall Street ». Voir à ce propos Bellegarde (1937 : 132).

⁹ Les deux auteurs relèvent qu'en 1934, quand les Américains mirent fin à leur occupation, ils laissèrent sur place les agents du trésor pour s'assurer qu'Haïti continuerait à payer ses dettes qui s'élevaient à 11 millions de dollars (Weinsler et Segal, 1984 : 28).

¹⁰ À l'observation, il apparaît clairement que la plupart des dictatures qui ont prospéré en Haïti, comme en Afrique d'ailleurs, ont pratiquement toujours bénéficié du soutien

histoire, cela se vérifie. Et l'occupation américaine de 1915, intervenue 111 ans après l'indépendance, en fut le premier point culminant.

D'Haïti à l'Afrique contemporaine : les mêmes stratégies produisent les mêmes résultats

Quand on considère, sous l'éclairage de l'expérience haïtienne ainsi décrite, ce qui s'est passé en Afrique subsaharienne, notamment francophone, au lendemain des indépendances tombées en cascade dans les années 1960, on en vient à l'évidence que le vécu de la première république noire comme « fille aînée de l'Afrique », modèle ou contre-modèle, selon la manière dont on le prend, n'aura point été mis à profit par les jeunes nations africaines.

Mais pour tirer les leçons de ce vécu, il eut fallu le connaître, il eut fallu que les Africains qui prenaient en charge les affaires de leur pays aient eu la possibilité de revisiter les lieux de mémoire haïtiens, lesquels les auraient naturellement éduqués quant à ce qu'il fallait faire ou ne pas faire pour assurer une réelle indépendance à leurs pays. Il eut fallu que l'histoire d'Haïti ait figuré quelque part dans les manuels et autres ouvrages au programme des divers ordres d'enseignement. Or, ces pays tenaient leur indépendance de la même métropole qui, plus de 150 ans auparavant, avait tout mis en œuvre pour évacuer de la conscience collective, à l'extérieur comme dans l'ancienne colonie, tout ce qui pouvait rappeler l'affront de 1804.

Dans ces conditions, l'on comprend que dans une Afrique où la puissance coloniale française visait uniquement à former des auxiliaires de l'administration, capables de transmettre des ordres, l'école était limitée au strict minimum et que l'histoire d'Haïti, au-delà de son caractère éminemment subversif, était loin de constituer une préoccupation et d'apparaître dans les programmes.

Cette stratégie d'occultation a tant et si bien réussi que les élites politique et intellectuelle africaines sont entrées dans l'indépendance comme s'il n'y avait pas eu de précédent dans le monde noir, comme si la riche expérience haïtienne n'avait pas existé. Et même si à partir de la fin de la première décennie de l'indépendance, on trouve trace d'Haïti dans la conscience collective et l'imaginaire africains, c'est

actif de quelque grande puissance, sinon de plusieurs à la fois. Et si ces dernières donnent parfois l'impression de combattre ces dictatures après coup, c'est toujours après les avoir utilisées à fond pour la défense de leurs intérêts.

uniquement dans les milieux scolaires et universitaires et à la faveur de la mise au programme, dans quelques cas plutôt rares, de *La tragédie du roi Christophe* (1963) d'Aimé Césaire, qui a été enseigné aussi bien au secondaire qu'au supérieur dans un pays comme le Cameroun. Encore que ce fut moins pour ce que la pièce révélait d'Haïti que par rapport au bilan qu'Aimé Césaire avait voulu y dresser des premières années des indépendances africaines. Tant et si bien que l'on a souvent enseigné *La tragédie du roi Christophe* en Afrique, singulièrement au Cameroun, sans se préoccuper de l'inscrire dans son contexte référentiel qu'est Haïti, c'est-à-dire sans y voir aussi une relecture et une projection de l'histoire haïtienne qui continuait du reste de se répéter dans ces mêmes années 1960.

Le modèle/contre-modèle ainsi ignoré ou évacué par la ruse de l'ancien colonisateur, l'Afrique francophone n'échappa point à la stratégie de la déportation par la culture expérimentée en la première république noire. En effet, tout comme en Haïti, l'indépendance politique n'entraîna point la rupture du lien de dépendance culturelle. L'école héritée de la période coloniale, celle dite de « leurs ancêtres les Gaulois », a continué à dispenser un enseignement complètement extraverti et à former une élite dont la mission paraît avoir été de perpétuer, à divers niveaux de la vie nationale, cette extraversion. Ambroise Kom exprime avec vigueur, dans son ouvrage au titre provocateur *La malédiction francophone. Défis culturels et condition postcoloniale en Afrique*, cette réalité d'une école extravertie et nullement soucieuse de promouvoir le développement des nouveaux États. Il écrit :

Au lendemain des indépendances, les pays de l'Afrique francophone subsaharienne n'ont pas adopté une nouvelle politique de l'instruction. On s'est avant tout affairé à la formation des agents et des cadres pour prendre en main les tâches précédemment dévolues aux agents et aux administrateurs des colonies. La pédagogie répressive et extravertie de la période coloniale s'est affirmée et même instituée. En dehors de quelques ouvrages d'histoire et d'instruction civique [...], les autres aspects des programmes sont restés étonnamment conformes aux finalités de la formation des auxiliaires de la colonisation. (Kom, 2000 : 123).

À ce propos, il est en effet significatif qu'aucun État de l'Afrique subsaharienne, ancienne colonie française tout au moins, n'ait, en plus de 40 ans d'indépendance, mis en œuvre une politique de réforme du système éducatif et des programmes digne de ce nom. Il est significatif que les accords de coopération qui ont été imposés

à ces États au lendemain de l'indépendance n'aient jamais été remis en cause, même si à l'évidence, il s'agissait de grossières supercheres. En d'autres termes, la culture africaine, pour ne pas dire l'Afrique tout court, et avec ses exigences de développement, n'a pas véritablement fait son entrée à l'école ou, si l'on préfère, cette dernière n'est pas encore pensée en fonction du type d'homme ou de citoyen à former.

Mais il faut bien le dire, l'école postcoloniale ne s'est pas implantée et perpétuée sans la complicité active des nationaux qui, comme dans le cas haïtien, se sont montrés d'ardents défenseurs d'une pédagogie complètement extravertie. Comment ne pas évoquer ici, pour illustrer cette complicité, le cas de cet universitaire camerounais, qui plus est spécialiste de La Fontaine, l'illustre fabuliste français, se scandalisant à l'idée d'une africanisation des programmes dans son université et qui s'est indigné : « Vous n'allez tout même pas enseigner les contes africains à nos enfants. »

Au regard de telles réalités, il y a lieu d'affirmer qu'en matière de pédagogie, l'ancienne métropole a organisé avec succès, en Afrique francophone comme ce fut le cas en Haïti, la mise en place de mécanismes de contrôle de l'inconscient collectif, par le biais d'une école empruntant ailleurs à la fois son contenu et son véhicule

De la rencontre entre Haïti et l'Afrique par le biais de l'imaginaire

Quand, au terme de ce regard global sur l'expérience postcoloniale haïtienne en rapport avec l'Afrique subsaharienne, on en vient à la production littéraire vue du point de vue des sources d'inspiration, des univers sociopolitiques référés, des préoccupations idéologiques, bref des supports de l'imaginaire, un constat s'impose, à savoir que les deux entités se sont pour ainsi dire rejointes à partir des années 1930 et ont depuis cheminé côte à côte.

À ce propos, bien que sans se préoccuper de comprendre le comment d'une telle similarité, tous les spécialistes de littérature africaine, en commençant par Léopold Sédar Senghor, sont d'accord pour reconnaître au mouvement indigéniste haïtien et à son grand théoricien Jean Price-Mars le rôle de précurseurs du mouvement de la Négritude en tant que redécouverte et réaffirmation des valeurs du

monde noir. Mais ils ne se sont véritablement jamais demandé pourquoi dans cette République d'Haïti, indépendante depuis plus de 120 ans, on en était encore à préconiser un retour aux sources, au point que les intellectuels et fils d'une Afrique encore plongée dans la nuit de la colonisation dans ces années 1930 purent s'y reconnaître.

Pour comprendre une telle identité de préoccupation, il faut naturellement prendre en compte la situation historique particulière qu'Haïti vivait depuis 1915 du fait de l'occupation américaine, conséquence de 110 ans d'une indépendance, sans doute reconnue, mais jamais acceptée, laquelle occupation tourna en une véritable re-colonisation, engendrant d'autres formes de frustrations, et partant d'autres formes de résistance et de combat, rendant par le fait même la situation haïtienne identique à ce que l'Afrique vivait alors au plus fort de la colonisation européenne.

Ainsi, quand on regarde le roman indigéniste, avec des œuvres comme *Gouverneurs de la rosée* de Jacques Roumain, *Le drame de la terre*, *L'héritage sacré* de J. B. Cinéas, *Les semences de la colère* d'Anthony Lespès, *Fonds des nègres* de Marie Chauvet, *Bon dieu rit* d'Edris Saint-Amand, *Canapé vert* de Pierre et Philippe Thoby-Marcelin, toutes œuvres publiées entre 1930 et 1960, on s'aperçoit qu'elles proposent des préoccupations similaires à celles de leurs pairs africains de la même période, même si, dans le cas haïtien, les instances de domination et d'exploitation sont constituées, non pas de colons blancs, mais d'autres Haïtiens. En effet, que ce soit dans *L'enfant noir* de Camara Laye, *Ville cruelle* de Mongo Beti, *Les bouts de bois de Dieu* de Sembène Ousmane, *Une vie de boy* de Ferdinand Oyono, l'on découvre, comme chez les Haïtiens, aussi bien un arrière-pays riche de ses traditions, de ses personnages types, de ses conflits aussi, qu'une société en proie à la domination et à l'exploitation, à la destruction causée par l'action missionnaire, mais aussi une société où l'on tente de mettre en place des structures de résistance et de lutte, lesquelles connaîtront une forme d'aboutissement au seuil des années 1960 avec les indépendances africaines.

Ainsi, on retrouve chez les écrivains haïtiens et africains entre 1930 et 1960 une écriture partageant les mêmes préoccupations thématiques et esthétiques, comme si les deux espaces référentiels avaient connu le même destin historique.

La similitude entre les deux littératures est encore plus évidente après 1960. En effet, que l'on prenne *Moins l'infini* d'Anthony Phelps, *Les affres d'un défi* de Frankétienne, *Le mâât de cocagne* de René Depestre, *L'année Dessalines* de Jean Métellus, pour n'en citer que quelques-uns, on découvre des univers romanesques où sévit la dictature instaurée par François Duvalier et où le pouvoir s'abat avec une violence inouïe sur quiconque tente de cheminer par les sentiers tortueux de l'opposition. Il n'en va point différemment du roman africain de l'époque, entre autres Mongo Beti avec des ouvrages comme *Perpétue ou l'habitude du malheur* et *Remember Ruben*, ou encore Ahmadou Kourouma avec *Les soleils des indépendances*, Yodi Karone dans *Le bal des caïmans*, et tant d'autres. L'Afrique des premières décennies des indépendances, des dictatures, des coups d'État, de la chasse aux intellectuels, etc., y est partout présente.

À ce propos, une lecture, même rapide, de deux romans, l'un de l'Haïtien Jean Métellus, *L'année Dessalines*, l'autre du Camerounais Mongo Beti, *Perpétue et l'habitude du malheur*, montre à quel point les situations sociopolitiques et même les structures du récit sont identiques en dépit de la distance historique et géographique entre Haïti et le Cameroun. Dans chacun des deux romans, en effet, on a affaire à des sociétés sous un dictateur, le président à vie dans *L'année Dessalines* et Baba Toura dans *Perpétue et l'habitude du malheur*, deux sociétés dont les peuples croupissent dans la misère, où les intellectuels sont livrés à la merci d'une police politique qui traque les opposants jusque dans leur dernier retranchement. Dans chacun des deux romans est mis en scène un personnage *in absentia*, présenté comme un héros national et dont les idées sauveraient à coup sûr le pays si elles étaient mises en œuvre, à savoir Dessalines d'une part et Ruben d'autre part. Enfin, on a dans les deux romans des personnages engagés dans un combat désespéré pour que les idéaux de justice et de bonheur de leur héros deviennent réalité pour le peuple, mais qui sont persécutés à mort ou complètement vaincus à la fin de leur aventure : Perpétue et Essola Wendelin chez Mongo Beti et Ludovic Vortex et Clivia Chanfort chez Métellus. L'on pourrait multiplier les similitudes entre les deux romans de même que l'on pourrait en déceler dans d'autres. Mais celles que je relève ici me semblent assez significatives de la rencontre entre Haïti et l'Afrique par le biais de l'imaginaire.

Haïti comme miroir de l'avenir pour les États africains?

On l'aura vu, les mécanismes de dépossession appliqués à la première république noire pendant deux siècles, ajoutés aux facteurs internes dont les nationaux portent l'entière responsabilité, ont naturellement produit des résultats tout à fait tangibles qui font qu'elle connaît aujourd'hui une situation de dégradation et de sous-développement parmi les plus criantes au monde. Et de ce point de vue, elle pourrait bien prendre les apparences d'un miroir de l'avenir pour les États africains subsahariens qui se sont vu octroyer, au seuil des années 1960, des indépendances sans substance ou piégées. Et parce que mis à l'épreuve des politiques similaires, ils peuvent déjà lire leur avenir, voire le projeter sur les deux cents prochaines années.

Il serait en effet fastidieux de vouloir dresser ici un registre des situations qu'Haïti a connues et continue du reste de connaître, et dont le spectre hante déjà bien des nations africaines, tous domaines confondus. Qu'il suffise d'en évoquer quelques-unes parmi les plus saisissantes, entre autres la désintégration de l'unité nationale et l'existence, au nom de la couleur/différence ethnique, des groupes irréductibles; la dictature d'une bourgeoisie que seule « une gestion macoutique », pour reprendre l'expression d'Édouard Glissant dans *Le discours antillais*, lui permet de se maintenir au pouvoir; l'instabilité politique engendrant des coups d'État répétitifs et souvent téléguidés de l'extérieur, débouchant sur le remplacement de pantins par d'autres pantins; la désintégration économique qui engendre une misère et un dénuement humains insoutenables¹¹; des processus de démocratisation en avortement constant parce que piégés et débouchant sur des pouvoirs truffés de survivances totalitaires; des institutions internationales si souvent appelées au secours, ou qui tout simplement accourent et se montrent si peu efficaces face à des élections truquées ou brutalement interrompues, des massacres programmés, des pillages organisés ou suscités... des institutions qui, pour tout dire, prennent parfois des apparences d'opium. Et au bout du compte une misère étalée, une répression barbare et un exil massif devenus le lot quotidien des filles et des fils d'Haïti contraints de promener leur carcasse de *boat people* dont aucun pays ne veut

¹¹ S'agissant par exemple de l'aide au développement, il est désormais établi que les emprunts massifs et autre ajustement structurel imposés aux pays africains par le FMI et la Banque mondiale depuis les années 1980 sont parmi les causes principales de l'impossible développement de ces pays.

à ses frontières¹². De toutes ces réalités, l'Afrique a déjà offert et continue d'offrir de saisissantes répliques : au Rwanda, au Burundi, au Congo démocratique ci-devant Zaïre, au Libéria, en Somalie, au Soudan, en République centrafricaine, et plus récemment en Côte d'Ivoire, et la liste est loin d'être exhaustive. Aussi, à y regarder de près, on peut observer que les deux siècles d'indépendance haïtienne sont déjà contenus, en miniature, dans les quarante années de souveraineté, souvent sous contrôle, de la plupart des États africains, notamment subsahariens. Haïti ne serait-il donc pas comme un miroir où il leur suffirait de regarder pour découvrir de quoi sera faite leur histoire dans les deux siècles à venir, à moins d'un radical changement de cap?

Et du même coup apparaissent comme de dangereuses illusions tous les discours qui, convoquant la jeunesse des États africains issus des indépendances des années 1960, annoncent pour demain le développement, la démocratie, les droits de l'homme, la liberté d'expression, la santé et l'éducation pour tous, et toutes les autres promesses dont on donne l'impression en Afrique contemporaine que leur non-accomplissement et leur non-réalisation ne sont que les conséquences de la trop récente naissance à la liberté/souveraineté de ces États.

Conclusion

Ainsi, on peut affirmer qu'Haïti est passé d'une situation de primauté qui aurait dû en faire un phare pour éclairer le reste du monde noir, notamment l'Afrique, à une position de marginalité qui le confine presque à l'insignifiance. Du modèle qu'il aurait dû être, il a été/s'est transformé en un contre-modèle, en exemple à ne pas suivre et que l'on brandit comme un épouvantail à la face du monde noir, comme le symbole de son incapacité congénitale à s'autogouverner et à s'autodévelopper. Telle est l'évidence qui se dégage de la présente étude, laquelle n'aura été en définitive qu'une esquisse, voire un labour à peine entamé d'un vaste champ.

¹² L'exil paraît avoir été consubstantiel à la réalité haïtienne depuis toujours, mais plus particulièrement après l'occupation américaine de 1915 et l'accession de François Duvalier au pouvoir en 1957. En effet, les Haïtiens ont alors massivement émigré non seulement vers les îles voisines, Cuba et Saint-Domingue, mais aussi un peu plus tard vers les États-Unis, l'Europe, l'Afrique.

Après donc cette présentation sommaire de ce qui n'est encore qu'au stade d'une problématique de recherche et qui peut avoir laissé un goût d'inachevé, je me permettrai par ailleurs de prendre des libertés par rapport aux règles de l'art en matière de conclusion. Et plutôt que d'une synthèse suivie d'une ouverture, je voudrais conclure sur la place qu'Haïti devrait désormais tenir, non pas seulement dans la conscience collective des peuples, intellectuels et politiciens africains ou africanistes, mais aussi et peut-être avant tout dans les études africaines, toutes disciplines confondues. En effet, Haïti me paraît le lieu de mémoire par excellence, lieu symbolique à partir duquel et à partir duquel seulement on peut comprendre le destin du monde noir, et singulièrement de l'Afrique subsaharienne, telle qu'elle va aujourd'hui, à partir duquel aussi on peut le projeter sous un jour moins sombre sur le vingt-et-unième siècle.

Aussi, reviendrai-je à l'exigence de pèlerinage, non pas seulement pour « tout homme ayant du sang africain dans ses artères », selon le rêve de Hannibal Price que j'ai évoqué plus haut, mais pour tout homme tout court qui veut boire à la source du destin du monde noir dépouillé des artifices et des mensonges de la relation et de la médiation, pèlerinage riche de l'irremplaçable enseignement du vécu.

Rien de tel en effet que de déambuler dans les rues de Port-au-Prince, de se fondre dans cette foule, africaine jusqu'au moindre détail, qui en envahit les artères à longueur de journée. Rien de tel aussi que de s'enfoncer dans la campagne, à la rencontre des paysans, de ceux-là que Jacques Roumain appelle « gros-orteils » dans *Gouverneurs de la rosée* et que Gérard Barthélémy désigne de l'expression « le pays en dehors » dans son ouvrage du même titre, ce pays tellement en dehors que l'on n'y trouve pas toujours de marques visibles de deux cents ans d'indépendance.

Rien de tel encore que cette émotion que l'on ressent quand on découvre les ruines toujours majestueuses du palais de Sans-Souci, quand on monte à l'assaut de l'imposante Citadelle du roi Christophe, flanquée on ne sait comment sur un pic de montagne, à la forme d'un véritable navire de guerre pointant sa proue agressive, et en même temps rassurante, sur la baie du Cap haïtien pour défier l'armée de Napoléon Bonaparte qui ne devait pourtant jamais plus réapparaître. Rien de tel en effet!

Aussi je conclurai définitivement sur l'exigence de pèlerinage afin que, au confluent du réel et du symbolique, explose en nous, haïtianistes et africanistes, toutes disciplines confondues, l'irrésistible envie d'une redécouverte et d'une réinvention du monde noir à travers Haïti, la nouvelle « terre-mère » que nous aurons par ailleurs contribué à restaurer dans sa grandeur et sa splendeur originelles.

André Ntonfo est professeur au Département de littérature négro-africaine de l'Université de Yaoundé I, au Cameroun. Spécialiste des littératures et civilisations des Caraïbes francophones (Haïti et Antilles-Guyane françaises), il est l'auteur de nombreux articles et de deux ouvrages sur le domaine : *L'homme et l'identité dans le roman des Antilles et Guyane françaises* (Naaman, 1982) et *Le roman indigéniste haïtien, esthétique et idéologie* (University Press of the South, 1997). Il s'intéresse aussi à l'anthropologie et à la sociologie du football. Il est l'auteur d'un ouvrage, *Football et politique du football au Cameroun* (Édition du CRAC, 1994) et de nombreux articles sur ce sport dit « roi » au Cameroun.

Références

- ABBÉ GRÉGOIRE (1808). *Au sujet de la littérature des Noirs*, Paris. Voir la traduction en anglais effectuée en 1996 par Thomas Cassirer et Jean-François Brière sous le titre : *On the Cultural Achievements of Negroes*, Boston, University Press of Massachusetts.
- AMINATA, Traoré (2002). *Le viol de l'imaginaire*, Paris, Fayard.
- ARISTIDE, J.-B. et Christophe WARGNY (1994). *Dignité*, Paris, Seuil.
- BALCH, Emily Greene (1978). *Occupied Haiti*, New York, The Writers Publishing Company.
- BARTHÉLÉMY, Gérard (1996). *Dans la splendeur d'un après-midi d'histoire*, Port-au-Prince, Éd. H Deschamps.
- (1989). *Le pays en dehors, Essai sur l'univers rural haïtien*, Port-au-Prince, Éd. Henry Deschamps.
- BAUDOT, Alain (1977). « Antilles et Guyane », dans André REBOULLET et Michel TÊTU (dir.), *Guide culturel : civilisations et littératures d'expression française*, Paris, Hachette.
- BEAUHARNAIS, Jean-François (1933). *Le loup et l'agneau ou le contrôle financier américain en Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie nouvelle.
- BELLEGARDE, Dantès (1937). *La résistance haïtienne (L'occupation américaine en Haïti)*, Montréal, Éditions Beauchemin.
- CÉSAIRE, Aimé (1975). *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence africaine.
- (1963). *La tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence africaine.
- COULTHARD, George Robert (1962). *Race and Colour in Caribbean Literature*, Toronto, Oxford University Press.
- FIRMIN, Anténor (1885). *De l'égalité des races humaines*, Port-au-Prince.

- GLISSANT, Édouard (1982). *Le discours antillais*, Paris, Seuil.
- GOURAIGE, Ghislain (1974). *La diaspora d'Haïti et l'Afrique*, Sherbrooke, Naaman.
- HOGAR, Nicolas (1959). *L'occupation américaine d'Haïti : la revanche de l'Histoire*, Espagna, Industrias Graficas.
- KOM, Ambroise (2000). *La malédiction francophone, Défis culturels et condition postcoloniale en Afrique*, Hambourg/Yaoundé, LIT/CLE.
- (1996). *Éducation et démocratie en Afrique, Le temps des illusions*, Paris, L'Harmattan.
- MILLER, Jake C. (1984). *The Plight of the Haitian Refugees*, New York, Praeger Special Studies.
- Mongo Beti (1993). *La France contre l'Afrique*, Paris, Éditions La Découverte.
- (1984). *Main basse sur le Cameroun*, Rouen, Éditions des Peuples noirs.
- (1974). *Perpétue et l'habitude du malheur*, Paris, Gallimard.
- MÉTELLUS, Jean (1989). *Haïti, Une nation pathétique*, Paris, Denoël.
- (1986). *L'année Desalines*, Paris, Galimard.
- NTONFO, André (1986). « Lettre d'Haïti ou les leçons d'une histoire », *Peuples noirs – Peuples africains*, n° 49, janvier-février : 71.
- (1980). « Roman haïtien, roman africain », *Études littéraires*, vol. 13, n° 2, août : 357-377.
- PEAN, Pierre (1983). *Affaires africaines*, Paris, Fayard.
- PLUMER, Brenda Gayle (1988). *Haïti and the Great Powers, 1902-1915*, Louisiana State University Press.
- POMPILUS, Pradel (1949). *Pâges de littérature haïtienne*, Port-au-Prince, Imp. Théodore.
- PRICE, Hannibal (1900). *De la réhabilitation de la race noire par la République d'Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie Verrollot.
- SALA-MOLINS, Louis (1987). *Le code noir ou le calvaire de Canaan*, Paris, PUF.
- TROUILLOT, Michel-Rolph (1995). *Silencing the Past, Power and the Production of History*, Boston, Beacon Press.
- WEINSLER, Brian et Aaron SEGAL (1984). *Haiti, Political Failure, Cultural Successes*, New York, Praeger Publishers.